

Pas de contrat de transport pour EBS dans la province de la Frise aux Pays Bas

Communiqué de presse, Teherne, Pays Bas, 8 décembre 2015

Après une campagne victorieuse du groupe d'action La Frise pour la Palestine, les autorités de la province de la Frise aux Pays Bas ont décidé de ne pas conclure un contrat de quatre ans pour les transports publics d'un montant de 12 millions d'euros par an à EBS/EGGED mais à Arriva.

EBS est sur la sellette du fait de l'implication de sa maison mère EGGED dans la violation des droits humains dans le territoire palestinien occupé. EGGED est accusé de complicité avec la politique de colonisation illégale d'Israël et avec l'exploitation de bus ségrégués dans les territoires palestiniens occupés.

Il n'est pas clairement établi que la complicité d'EBS dans les violations de droits humains ait été un facteur-clé dans la décision de la Province. Auparavant, le gouvernement provincial de la Frise avait exprimé une préoccupation quant à la possibilité qu'EBS engage une action en justice en cas d'exclusion liée à son comportement sur les droits humains en Palestine. Mais la Province se serait de toutes façons retrouvée en difficulté si elle avait agi en sens contraire du « Plan d'Action National des activités économiques et des droits humains ». Ce Plan implique que les organes gouvernementaux n'aient pas de liens économiques avec des sociétés engagées dans des violations des droits humains. Le gouvernement provincial aurait alors fait face à des plaintes de la part du groupe d'action.

En choisissant Arriva sur la base du fait qu'ils présentaient le meilleur plan de transport, la Province a évité tous ces

problèmes.

Après l'intense campagne contre EBS, le groupe d'action La Frise pour la Palestine est très satisfait du résultat final de la procédure d'appel d'offres.

Traduction SF pour BDS France

Source

:

<http://www.docp.nl/no-public-transport-concession-for-ebs-in-friesland-in-the-netherlands/>